AVIS DE CONVOCATION

Le 3 septembre 2020

Aux parents des élèves de l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier

OBJET: Assemblée générale des parents

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, vous êtes invités à assister à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le **mardi, le 8 septembre 2020 à 19 h 00.** Le but de la rencontre est d'élire 4 représentants parents.

La rencontre aura lieu via TEAMS. Vous devez vous inscrire par courriel avant le 8 septembre à 12h00 à l'adresse suivante : (delaquarelle@csdgs.qc.ca)

Nous ferons parvenir aux personnes inscrites une invitation par courriel avec le lien Microsoft TEAMS le 8 septembre en après-midi.

Vous trouverez joint au présent avis de convocation, l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Nous espérons vous voir assister « virtuellement » en grand nombre à cette rencontre.

Chantal Crevier
Présidente du conseil d'établissement 2019-2020

Joël Deschamps Directeur

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 SEPTEMBRE 2020

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
- 2. Acceptation de l'ordre du jour
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 août 2019
- 4. Buts de l'assemblée générale
- 5. Rapport du conseil d'établissement 2019-2020
- 6. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection
- 7. Procédure d'élection aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement et explication du rôle des substituts aux parents, s'il y a lieu
- 8. Élection aux quatre (4) postes de représentants des parents au conseil d'établissement (3 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1 an)
- 9. Élection au poste de représentant au comité de parents et de substitut
- 10. Organisme de participation des parents versus comité de parents-bénévoles
- 11. Levée de la séance